

# **ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

## **L'OCDE et l'économie mondiale**

**Discours de Donald J. Johnston  
Secrétaire général de l'OCDE**

**Strasbourg – 5 octobre 2005**

### **INTRODUCTION**

Monsieur le Président van Der Linden, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée parlementaire élargie du Conseil de l'Europe, c'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur que d'être ici devant vous aujourd'hui pour évoquer la situation économique mondiale en général et, en particulier les activités de l'OCDE dans des domaines importants. Mais je regrette aussi que cette occasion soit pour moi la dernière de participer à cette séance en qualité de Secrétaire général de l'OCDE. En effet, je quitterai cette organisation à la fin du mois de mai 2006.

Je voudrais féliciter M. Konstantinos Vrettos de son excellent rapport qui traite de quelques-unes des questions cruciales de l'actualité internationale, et j'en retiendrai deux dans mes propos d'aujourd'hui : premièrement, l'effet de chocs inattendus, comme la hausse des prix du pétrole ou les catastrophes naturelles, sur l'économie mondiale ; et deuxièmement, l'importance grandissante dans l'économie mondiale d'un certain nombre d'économies émergentes et, plus particulièrement, de la Chine.

### **L'ECONOMIE MONDIALE, LES CATASTROPHES NATURELLES ET LA GESTION DES RISQUES**

Depuis notre réunion de l'an dernier, les prix du pétrole ont fortement augmenté, battant de nouveaux records et provoquant de ce fait un choc pour l'économie mondiale. Les hausses cumulées sur les deux dernières années sont équivalentes, en termes absolus, aux chocs considérables observés durant les décennies précédentes. Des facteurs géopolitiques ont influé sur les cours du pétrole, de même que les incertitudes suscitées par les ouragans catastrophiques qui ont frappé les Etats-Unis. Mais l'accroissement de la consommation de pétrole, en particulier dans les économies émergentes comme la Chine, est un facteur qui a aussi beaucoup joué. Les niveaux actuellement élevés des prix du pétrole semblent donc devoir persister un certain temps ; c'est certainement ce qu'indiquent les prix des contrats à terme.

La hausse des prix du pétrole n'a pas les mêmes effets sur tous les pays de l'OCDE pour plusieurs raisons. Ces effets dépendent beaucoup du dynamisme fondamental des économies et de leur résilience aux chocs extérieurs. Mais il y a aussi d'autres facteurs que l'on oublie souvent :

1. La capacité de raffinage. Je comprends que cela fait des décennies que la capacité de raffinage n'a pas augmenté dans nombre de nos pays membres de l'OCDE. Par contre, le Japon et la Corée sont en mesure de raffiner le pétrole acide de Dubaï qui, en raison de sa forte teneur en soufre, est considérablement moins cher que le brut « doux » moins riche en soufre. Cela les a aidés à absorber la hausse des prix du pétrole.

2. Les prix du pétrole sont fixés en dollars. La fermeté relative de l'euro a atténué la gravité du choc pour les pays européens, mais bien entendu pas pour les Etats-Unis. Ainsi, la zone euro, où l'activité

économique reste léthargique, aurait été encore plus gravement frappée si le cours de l'euro n'était pas aussi élevé.

Dans l'ensemble, nous considérons que la croissance économique devrait se poursuivre à un rythme rapide aux Etats-Unis, en dépit des prix du pétrole. Quant au Japon, il devrait connaître une période de reprise économique durable, soutenue, dans une très large mesure, par le dynamisme de ses voisins asiatiques, en particulier la Chine.

Nous sommes convaincus que le programme de réforme structurelle sur lequel travaille l'OCDE est important non seulement pour promouvoir la croissance économique, mais aussi pour renforcer la capacité des économies à faire face aux chocs extérieurs.

Si personne ne peut être certain du coût exact des récents ouragans survenus aux Etats-Unis, l'OCDE s'intéresse en particulier à la dimension économique de la gestion des risques majeurs et à l'impact des catastrophes naturelles et ce, pour plusieurs raisons.

Premièrement, ces catastrophes se traduisent souvent par des pertes tragiques en vies humaines.

Deuxièmement, elles peuvent avoir des coûts absolument considérables : destruction de biens, perturbation des entreprises et pertes d'emplois.

Troisièmement, la politique économique peut faire beaucoup pour renforcer la solidité et la résilience aux chocs des systèmes économiques, empêcher la propagation des dommages dans l'ensemble de l'économie et faciliter une reprise rapide et diversifiée ainsi que le retour à la normale. Par exemple, au lendemain du 11 septembre, des injections massives de liquidités dans le système bancaire ont contribué à préserver l'intégrité du système financier et à rassurer les investisseurs, en dépit des dégâts matériels subis par de vastes secteurs du district financier de New York.

Et quatrièmement, les catastrophes de grande ampleur sont rarement confinées à l'intérieur des frontières nationales et leurs effets de destruction se propagent bien souvent au-delà de ces limites, de sorte que les autorités nationales et régionales des pays voisins sont amenées à s'associer aux efforts d'atténuation et de reconstruction. Cela exige une coopération internationale, domaine de prédilection de l'OCDE.

Lorsque l'OCDE a lancé il y a quelques années une étude sur la gestion des risques, elle a commencé par procéder à une évaluation de l'aptitude des pays de l'OCDE à faire face à toute une série de menaces majeures allant des catastrophes naturelles aux attentats terroristes, en passant par les épidémies et la cybercriminalité. La conclusion que nous avons dégagée de cette vaste étude était que, pour pratiquement tous les aspects de la gestion des risques – évaluation, prévention, réaction et reconstruction – nos pays membres n'étaient pas en mesure de réagir efficacement à l'ampleur et à la complexité des menaces du 21<sup>ème</sup> siècle, et que des efforts considérables étaient nécessaires pour améliorer durablement leur résilience. Malheureusement, les événements récents ont prouvé là encore la difficulté de la tâche qui nous attend. Il est essentiel d'améliorer la coopération et la coordination entre les différents niveaux d'administration et les différentes organisations.

De manière plus générale, il est également nécessaire, pour améliorer la gestion des risques, de créer et de préserver la confiance de l'opinion publique. Cela exige d'engager un dialogue à long terme avec les différents acteurs, y compris les parlementaires, comme vous-mêmes, et d'assurer une communication à la fois transparente et complète. L'expérience montre que lorsque l'on encourage les citoyens à participer au processus de prise de décision et que l'on instaure un climat de confiance entre les différentes parties concernées par les décisions en matière de risques, la confiance de l'opinion dans les institutions de gestion

des risques peut s'en trouver notablement renforcée. Il est donc justifié d'accorder une attention particulière à l'influence qu'exercent les médias sur l'attitude de l'opinion face aux catastrophes naturelles.

A la suite de son étude sur la gestion des risques, l'OCDE a fait œuvre de pionnier en étudiant les pratiques de gestion des risques suivies dans plusieurs de nos pays membres, notamment la Norvège et le Danemark, et prochainement la Suède, le Japon et les Etats-Unis.

### **Ouverture et élargissement de l'OCDE**

Dans son rapport, M. Vrettos a souligné à juste titre l'importance des activités d'ouverture de l'OCDE. L'OCDE collabore avec quelques 70 économies non membres. Elle a lancé d'importants programmes par pays avec le Brésil, la Chine et la Russie. Nous nous employons aussi à renforcer notre collaboration avec l'Inde. J'ai suggéré à Manmohan Singh, Premier Ministre de l'Inde, la possibilité de consacrer une étude économique de l'OCDE à son pays.

Parmi les programmes régionaux de l'OCDE, je souhaiterais mettre en avant notre Initiative sur la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement engagée avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ce programme devrait, à mon avis, améliorer les conditions de l'investissement étranger et moderniser la gouvernance publique dans cette région d'importance stratégique.

En raison du temps limité qui m'est imparti, je souhaiterais centrer maintenant mes propos sur la Chine, à laquelle l'OCDE vient de consacrer deux publications ; l'une porte sur la gouvernance et l'autre est une étude économique approfondie. Je reviens de Pékin où j'ai présenté cette étude aux médias internationaux et locaux et je suis convaincu que toutes nos prévisions sur le poids de la Chine dans l'économie mondiale devraient se concrétiser, peut-être plus vite que beaucoup ne le pensent.

L'étude économique offre une évaluation optimiste, encore que réaliste, des progrès accomplis par le pays vers une économie de marché à part entière. Quelle définition en donner ? A mon avis, la réponse tient pour une bonne part dans la contribution du secteur privé au PIB, qui en Chine atteint environ 60 %. De fait, on peut observer que l'état de l'économie de marché dans ce pays rappelle aujourd'hui celui de certaines économies matures de l'OCDE il y a tout juste quelques décennies.

Mais la Chine progresse à des rythmes différents selon les régions, et l'écart de richesse entre les Chinois est en train de se creuser. Et, en dépit d'une population de 1.3 milliard d'habitants, la Chine (comme un grand nombre de pays de l'OCDE) est confrontée aux problèmes que lui posera à l'avenir une population vieillissante.

L'étude de l'OCDE sur la gouvernance en Chine traite d'un certain nombre de questions fondamentales. Elle constate que, si le pays veut continuer à se développer et à connaître la prospérité, il est essentiel de redéfinir le rôle de l'Etat, de moderniser la gestion publique, de revoir les relations entre les différents niveaux d'administration et de consolider le cadre institutionnel nécessaire au bon fonctionnement des mécanismes du marché.

Nous sommes aussi sur le point d'entreprendre une étude sur la situation de l'environnement dans ce pays. Les Chinois sont conscients des défis qu'il leur faudra relever pour réussir à concilier une expansion économique rapide et la protection de l'environnement.

Et, enfin, nous prévoyons aussi d'entreprendre un examen de la réglementation de ce pays immense et complexe.

Je suis heureux de voir que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se félicite des relations de travail étroites établies par l'OCDE avec la Chine – de même qu'avec de nombreuses autres

économies non membres de l'OCDE. Notre mission, qui est de contribuer à orienter l'économie mondiale, serait simplement impossible si nous n'engagions pas le dialogue avec de grandes économies comme la Chine, le Brésil, la Russie et l'Inde.

Le Conseil de l'OCDE examine actuellement une stratégie d'élargissement de l'Organisation et de renforcement de ses relations avec les économies non membres. A mon avis, nous avons besoin d'institutionnaliser davantage nos relations avec ces économies, et plus vite nous y parviendrons, mieux ce sera.

### **Remarques finales**

En ma qualité d'ancien parlementaire, je souhaiterais simplement clore cette intervention en rappelant que les parlementaires et les législateurs ont une contribution importante à apporter aux travaux de l'OCDE. Cela est particulièrement le cas pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; notre relation remonte aux années 50, lorsque l'OCDE était l'Organisation européenne de coopération économique. Je voudrais pour ma part rappeler que j'ai toujours eu un très grand plaisir à vous rendre visite à Strasbourg et à vous accueillir au siège de l'OCDE à Paris.

Je sais que certains d'entre vous se rendront à Paris demain pour assister à notre séminaire parlementaire à haut niveau sur la Chine, et je me réjouis à l'avance de les y rencontrer. Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'aimable attention que vous avez bien voulu m'accorder.